



Mon contrat en cdd à une phrase pas tres claire

Par **sandy1988**, le **02/07/2010 à 11:50**

Bonjour,rrnrnJe vien de signé une prolongation d'une semaine pour mon contrat pour un poste d'Operatrice de saisie.rnrnAprès la lecture de mon contrat j'ai vu la DRH pour lui parler d'une phrase qui me paraissent louche. Je cite " le present contrat s'inscrit dans le cadre de remplacement de Madame durant ses congés".rnrnAprès avoir demandé à ma DRH si c'était normal, car la personne a un poste à responsabilité et une paye de 2700 € brut/ mois. rnElle m'a changé la phrase que j'ai citée en ajoutant Je cite " le present contrat s'inscrit dans le cadre de remplacement partiel de Madame durant ses congés"rnrnEst-ce que je dois presumer la rémunération et le poste de la personne? ou est-ce normal??rnrnmerci d'avance de vos réponses rnrnCordialement rnrnrnrnRault Sandy

Par **fabienne034**, le **02/07/2010 à 12:42**

non pas forcément,rrnrnvous remplacez une personne en congé à son retour vous partez rnrnpour tout savoir sur le CDDrnrn<http://www.fbls.net/cdddroit.htm>